



Belgian Red Cross



Marrow Donor
Program Belgium
Registry

Saviez-vous que ...

- ... les cellules souches peuvent être prélevées de 3 manières différentes, soit par le sang, la moelle osseuse ou le sang de cordon ?
- ... les frères et sœurs ont 1 chance sur 4 d'être des donneurs compatibles ?
- ... une personne extérieure à la famille a en moyenne 1 chance sur 50.000 d'être un donneur compatible ?
- ... tous les adultes en bonne santé âgés de 18 à 40 ans peuvent s'inscrire en tant que donneurs de cellules souches ? Le don est même possible jusqu'à 60 ans.
- ... nous ne puisions auparavant des cellules souches que dans la moelle osseuse ? Depuis la fin des années 90, nous en prélevons aussi dans le sang, et ce procédé est même devenu le plus courant en Belgique.
- ... une personne ayant donné des cellules souches est ensuite rayée du registre et ne peut plus faire de don ?
- ... le don de cellules souches est entièrement gratuit ? Rien n'est à payer pour les examens médicaux et le prélèvement.
- ... un très grand nombre de donneurs enregistrés ne sont jamais appelés ?
- ... le don de cellules souches est toujours anonyme ? Vous ne savez jamais à qui servent vos cellules souches.
- ... le registre belge des donneurs de moelle osseuse a été créé en 1988 ?
- ... le registre des donneurs de moelle osseuse manque de diversité ? Un appel particulier est donc lancé aux minorités ethniques pour faire don de leurs cellules souches.